

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2018

## Communiqué de presse

# L'architecture se féminise, les inégalités persistent

**A l'occasion de la journée internationale du Droit des Femmes, l'Ordre des architectes d'Île-de-France accueille le 8 mars à 19h00, le collectif Mémo pour un temps d'échanges sur la place et la situation des femmes à l'heure actuelle dans la maîtrise d'œuvre.**

Les chiffres le prouvent, depuis les années 1970 la profession d'architecte se féminise de manière manifeste. Le nombre de femmes inscrites à l'Ordre des architectes est passé de 7.5% en 1983 à 27% en 2015. Elles représentent également plus de 55% des diplômé.e.s des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture en 2009, contre 46% en 2000. Pourtant derrière ces chiffres, **demeurent des inégalités au sein de la profession**. Auto-entrepreneuriat, temps partiel, inégalité de rémunération et d'accès à la commande, sont autant de précarités auxquelles les femmes architectes sont plus souvent confrontées. En 2014, le revenu moyen de celles exerçant en libéral représentait 57% du revenu moyen de leurs confrères.

Atteindre la parité en architecture est essentiel. Au-delà des inégalités professionnelles à combattre et de l'invisibilité des femmes dans la profession (dans les médias, les grands prix, l'accès à la commande d'envergure, à la tête des agences,...), il s'agit de transformer la vision de la ville et de générer de nouvelles pratiques pour construire des territoires plus inclusifs, où l'ensemble des modes de vies sera pris en compte. **Nos villes devraient pouvoir être construites par et pour tous et toutes.**

« *Nous savons que les femmes assurent également une grande partie de la diversité des pratiques, essentielle à l'existence d'une architecture de qualité. Agissant bien souvent dans l'ombre, elles conseillent les maîtres d'ouvrage, sensibilisent les plus jeunes, démocratisent l'architecture et sont de véritables atouts au service de nos territoires.* » précise Christine Leconte, Présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France.

Cette rencontre organisée par Mémo et soutenue par l'Ordre régional sera l'occasion de revenir au travers d'une **série de vidéos** sur la féminisation de la profession et de **questionner les enjeux de cette métamorphose** sur la construction de nos territoires. Seront aussi exposées des affiches réalisées par des étudiants.es de l'école d'architecture de la Ville & des Territoires de Marne la Vallée, dans le cadre de l'intensif : (DÉ)GENRER UN ESPACE DU « COMMUN », cours coordonné par les enseignantes Fanny Lopez (Mcf Eavt) avec Lucile Biarrotte (Lab'Urba) et le collectif La rage.

Créée en 2017, **l'association Mémo (Mouvement pour l'Équité dans la Maîtrise d'œuvre)** lutte contre les discriminations professionnelles observées au sein des métiers de la construction. Cette association regroupe architectes, urbanistes et paysagistes, et a pour objectif d'identifier les inégalités professionnelles, de comprendre leurs mécanismes et de proposer un certain nombre d'actions. La sensibilisation auprès du grand public, au sein de l'enseignement professionnel, auprès des institutions et des pouvoirs publics et privés, doit permettre de rendre visible et de promouvoir le travail des professionnelles pour atteindre l'égalité et permettre ainsi une mutation de nos environnements en territoires inclusifs. **Contact : collectif.memo@gmail.com**

*L'Ordre des architectes d'Île-de-France représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural, accompagne les architectes dans leur exercice et œuvre à la promotion de l'architecture auprès du grand public. Il veille à la tenue du Tableau : 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture y sont inscrits.*